

ASSEMBLEE GENERALE NUMERIQUE 2020

RESULTATS DES VOTES DES RESOLUTIONS

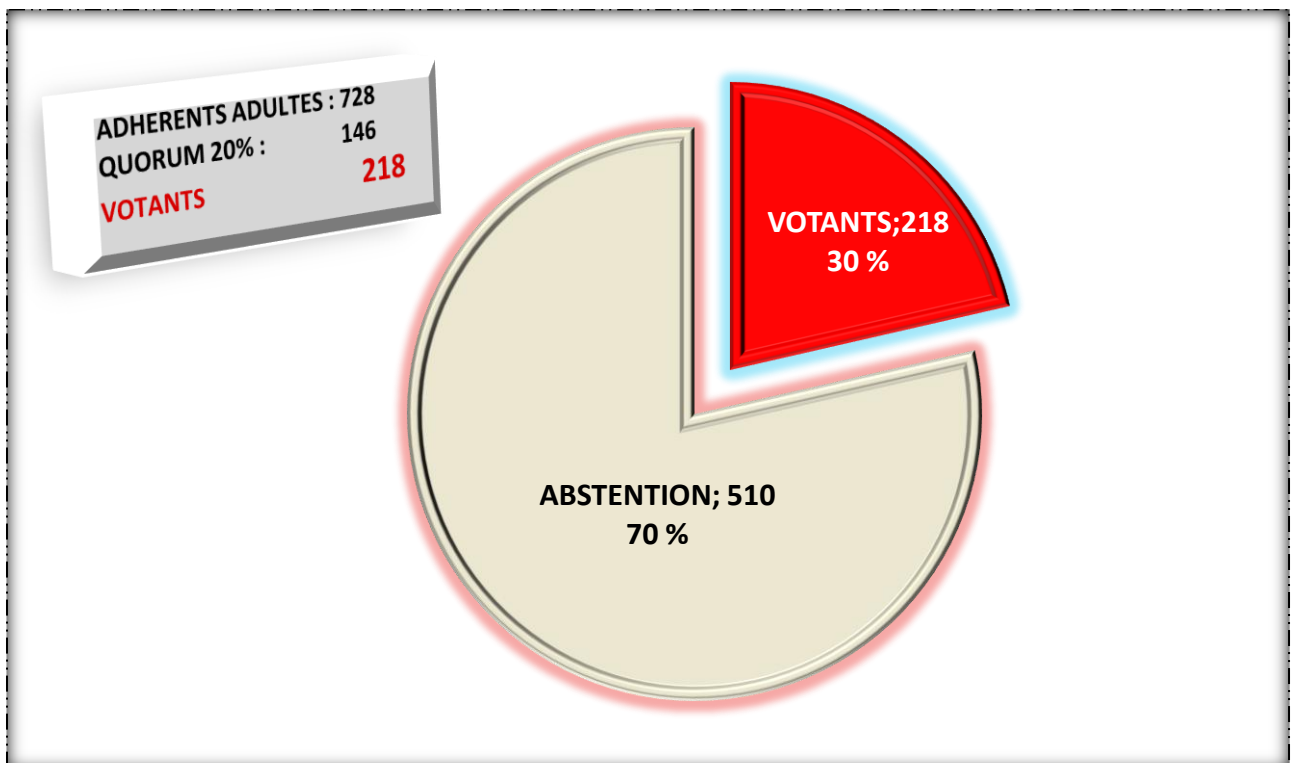
CONFORMEMENT AUX STATUTS DE L'ASSOCIATION EN SON ARTICLE 7-2 :

7-2 L'Assemblée Générale ne délibère valablement que si **vingt pour cent** des adhérents sont présents ou représentés. Chaque adhérent présent peut disposer de deux procurations. Si l'Assemblée n'atteint pas ce quorum une nouvelle assemblée souveraine est convoquée.

LE QUORUM A ETE ATTEINT AU 15 DECEMBRE 2020

- ADHERENTS ADULTES INSCRITS EXERCICE 2019/2020 : 728
- QUORUM EXIGE (20% de 728) 146
- VOTANTS au 15 Décembre 2020 218

RESOLUTIONS	POUR	CONTRE	ABSTENTION	TOTAUX
RAPPORT MORAL	217	0	1	218
BILAN FINANCIER	217	0	1	218
RENOUVELLEMENT TIERS SORTANT	216	0	2	218



Faisant référence au nombre de votants et aux résultats.

Le quorum a été atteint garantissant la validité de l'ASSEMBLEE GENERALE 2020.

Dès que les conditions sanitaires le permettent, le Conseil d'Administration se réunira pour élire le bureau.

.

Le Bureau